

## Appel à projet CRISIS chercheurs et enseignants-chercheurs – avril 2017

---

La Fédération CRISIS appelle les chercheurs et enseignants-chercheurs de la Maison de la recherche à venir **mercredi 5 avril au matin** présenter leurs projets susceptibles d'obtenir une labellisation CRISIS.

Les projets CRISIS peuvent être présentés à différents stades d'avancement, en fonction desquels le conseil décidera du label à leur attribuer :

1. **Label initiative** : les contours et les partenariats du projet ne sont pas encore définitivement arrêtés ou demandent à être précisés.
2. **Label projet** : un travail collaboratif a été initié, voire le projet a déjà fait l'objet d'un dépôt.
3. **Label programme** : ce label, qui n'a pas encore été attribué, aura une incidence directe sur le cadre de programmation scientifique de CRISIS : il constituera donc la vitrine de CRISIS et déterminera à terme les axes de son cadre de programmation scientifique. La durée de la labellisation « Programme » sera de 2 à 4 ans en fonction du programme d'activités présenté. Le projet devra se structurer selon un calendrier comportant des jalons précis et proposer des livrables clairement identifiables. Sa dimension internationale devra être établie de façon incontestable.

### *Rappel*

Est susceptible d'être labellisé comme projet CRISIS tout projet de recherche engageant au moins deux unités de recherche de la Fédération et devant faire l'objet, à plus ou moins brève échéance, d'un dépôt dans le cadre d'un appel à projets financés, quelle que soit l'instance de financement, publique ou privée, régionale, nationale ou internationale.

### *Validation du projet par le Conseil de laboratoire avant son dépôt devant CRISIS*

La validation d'au moins un conseil de laboratoire d'une des 11 unités de recherche constitutives de CRISIS est requise.

### *Devoir d'information*

Les porteurs s'assureront que les directeurs de tous les laboratoires engagés dans le projet ont été informés, le plus précisément possible, préalablement au dépôt. Ils s'engagent à les tenir régulièrement informés de l'avancement du projet.

### *Présentation du projet*

1. Le projet indique d'abord les noms des porteurs, puis des participants (pressentis, confirmés), avec leur unité de recherche et leur statut.
2. Il comporte un argumentaire scientifique d'une page indiquant sommairement l'état de l'art, le caractère interdisciplinaire du projet, ses enjeux théoriques.
3. Il indique les partenaires sollicités, les actions envisagées (toute manifestation scientifique comme séminaire, conférence ou atelier, toute forme d'expérimentation et/ou d'utilisation de la plateforme, toute constitution ou

enrichissement de base de données), les appels à projets en vue, voire les dépôts de projets déjà effectués.

4. Le projet peut prévoir une articulation pédagogique, qui constituera un plus mais ne saurait constituer le corps principal de l'action envisagée.

Le document sera déposé auprès de Natacha Mauric, responsable administrative de la Maison de la recherche, lundi 27 mars 16h au plus tard pour diffusion aux membres du conseil de CRISIS.

Le projet sera présenté oralement par les porteurs de projet devant le conseil de CRISIS le 5 avril. La présentation ne devra pas dépasser quinze minutes. La séance sera publique.

#### *Cahier des charges en cas de labellisation*

Si le projet est labellisé par CRISIS et donne lieu à des publications, celles-ci seront signées du nom du chercheur suivi de celui de l'université, de son laboratoire et de la fédération CRISIS, conformément à la réglementation de l'université en matière de publications et au règlement intérieur de CRISIS.

Les participants s'engagent à informer régulièrement le directeur de la Fédération des publications issues du projet, même si celle-ci interviennent plusieurs années plus tard. Les publications devront être déposées sur HAL au double nom du laboratoire de l'auteur et de la Fédération.

Au bout de deux ans, les labels « Initiative » et « Projet » feront l'objet d'une évaluation par le conseil de la Fédération, qui décidera, avec les porteurs, de leur reconduite, de leur évolution ou de leur interruption.

Stéphane Lojkine